

QUESTIONS DE PERSONNEL

(séance publique)

A) Créations et suppressions de poste

1) Théâtre, équipe technique

Création auprès de l'équipe technique du théâtre d'un poste de salarié appartenant à la carrière du chef d'équipe (carrière V3 de la CCT Sud).

Rapport du 31 août 2021 de Madame le chef de service du service structures et organisation.

Les tâches qui incomberont au nouveau titulaire sont définies comme suit:

- Etude des fiches techniques et des implantations techniques, en concertation avec les responsables techniques des spectacles
- Elaboration du plan de montage, prévision des moyens techniques et humains
- Supervision et participation au montage et démontage
- Assurer de bonnes conditions d'accueil et de travail aux équipes artistiques et techniques
- Encadrer l'équipe technique et participer à l'élaboration du planning des équipes techniques
- Gestion du parc matériel en fonction des disponibilités et des contraintes de chaque projet
- Assurer et organiser le suivi du stockage, prévoir l'entretien et la maintenance du matériel de scène et des espaces de manifestations
- Assurer le lien avec les entreprises et prestataires extérieurs (fournisseurs, entreprises de maintenance et dépannage)
- Veiller à rester en phase avec l'évolution technologique de l'équipement et du matériel de scène
- S'assurer de la mise en œuvre des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et aux publics
- Vérifier les conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public
- Etablir les plans de travaux pour les membres de l'équipe technique

Le profil du nouveau titulaire est défini comme suit:

- Diplôme d'aptitude professionnelle dans la technique d'événements ou métier similaire avec une spécialisation en technique de scène ou en technique des lumières
- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Connaissance approfondie des différents corps de métiers techniques du spectacle vivant
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des logiciels Autocad, MS Office, Vector Works
- Maîtrise des réglementations hygiène et sécurité
- Maîtrise des langues allemande ou/et française et anglaise
- Permis B obligatoire
- Excellent sens de l'organisation, de la planification et de l'anticipation
- Rigueur et précision
- Aisance dans les contacts humains et goût pour le travail en équipe
- Aptitude à l'encadrement
- Résistance à des surcharges de travail ponctuelles
- Capacité à travailler de façon indépendante
- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Capacité à assumer des horaires irréguliers

2) Théâtre, Administration

- 1) Création d'un poste de fonctionnaire appartenant à la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif.

Les tâches qui incomberont au nouveau titulaire sont définies comme suit:

- Travaux administratifs
 - Courrier
 - Lettres de convocation (1^{er} secours, pompiers, ITM, parking, décoration)
 - Gestion journalière des pointages horaire mobile
 - Déclarations de recettes pour SACEM (droits d'auteurs)
 - Classements divers (affaires de personnel, facturation fournisseurs, contrats des troupes spectacles)
- Comptabilité
 - Contrôle journalier des ventes de la billetterie, effectuées au Théâtre, au Conservatoire et au City Tourist Office
 - Encodage des bons de commande
 - Imputation facturation fournisseurs
 - Impression de la situation financière par article budgétaire
- Gestion des archives
 - Archivage des programmes et affiches, photos
 - Archivage des photos et documents
 - Supervision de l'archivage des articles de presse

- 2) Suppression par voie de conséquence d'un poste de fonctionnaire appartenant à la catégorie de traitement C, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, dès lors qu'il ne sera plus occupé par le titulaire actuel.

3) Régie des Services d'Approvisionnement, service électrique :

Création auprès du service électrique de la Régie des Services d'Approvisionnement d'un poste de salarié avec DAP (carrière H3 de la CCT Sud).

Rapport du 21 septembre 2021 de Madame le chef de service du service structures et organisation.

4) Régie des Services d'Approvisionnement, service des eaux :

- 1) Création d'un poste de fonctionnaire appartenant à la catégorie de traitement D, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières (artisan).

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 22 septembre 2021.

Les tâches qui incomberont au nouveau titulaire sont définies comme suit:

- Montage, extension, transformation et entretien du réseau d'eau potable
 - Raccordements des particuliers et des chantiers au réseau d'eau potable
 - Raccordements des festivités
 - Dépannage
- 2) Suppression par voie de conséquence d'un poste d'employé communal appartenant à la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif, dès lors qu'il ne sera plus occupé par le titulaire actuel.

5) Service Nettoyement

Création de deux postes d'agent de nettoyage en vue du nettoyage de la Buvette du COHS. Les postes seront créés dans la carrière A2 (d'après la convention collective des ouvriers des communes du Sud).

Rapport de Madame le chef de service du service structures et organisation du 22 septembre 2021.

Les tâches de l'agent de nettoyage sont les suivantes :

- Travaux de nettoyage.
- Exécution de tous travaux imprévisibles à l'heure actuelle, incombant normalement à un agent de nettoyage affecté au service nettoyage.

Ces tâches ne sont pas exhaustives et pourront évoluer en fonction des besoins du service.

B) Prolongations de stages

1) Prolongation de la durée du stage d'un an de **Madame Valérie Knabe**, née le 4 octobre 1988, nommée provisoirement avec effet au 1^{er} mars 2021 aux fonctions de professeur de musique.

Motif: Le fonctionnaire en service provisoire bénéficie des congés visés aux articles 30 ou 30ter, paragraphes 2 et 3.

Demande de prolongation de stage de l'intéressée du 15 septembre 2021.

2) Prolongation de la durée du stage de six mois de **Madame Chiara Schlegel**, née le 23 janvier 1997, nommée provisoirement avec effet au 1^{er} mai 2020 aux fonctions de rédacteur (groupe de traitement B1, sous-groupe administratif).

Motif: L'examen d'admission définitive n'a pas été organisé dans les délais nécessaires par le Ministère de l'Intérieur, de sorte qu'une prolongation de stage s'impose.

Demande de prolongation de stage de l'intéressée du 14 septembre 2021.

Esch-sur-Alzette, le 23 septembre.
Service du personnel.